

Comme au début de chaque saison, vous êtes avides des modifications du règlement fédéral qui régit l'ensemble de nos compétitions et plus particulièrement les compétitions nationales. Nous le savons et vous le savez, chaque année nous rencontrons de plus en plus de difficultés pour trouver un organisateur du championnat national individuels. Les raisons en sont à la fois multiples et fort simples. En voici quelques-unes, sans ordre de priorité :

- ✓ La majorité de nos associations twirling sont situées dans des zones rurales. De fait pour offrir une capacité de 2 à 3000 places pour l'organisation de la fête de nuit et du festival, il faut solliciter la grande commune ou métropole la plus proche, le plus souvent à des prix de location prohibitifs, car de nos jours rien n'est gratuit.
- ✓ En plus de cette salle de rassemblement, idéalement il faut pouvoir disposer de 3 mais plutôt 4 autres salles de sport permettant la pratique du twirling, avec ses contraintes de hauteur, de revêtement, et éventuellement de gradins.
- ✓ Les conditions de sécurité deviennent de plus en plus contraignantes et drastiques. Nous pouvons le regretter, mais lorsqu'il y a un incident, tout le monde s'offusque que les règles ne soient pas respectées. Et sur cet aspect des choses, force est de constater que nos organisations franchissent le plus souvent la limite, avec le risque qu'un jour nous ne puissions pas organiser un festival.
- ✓ Avec 4 ou 5 salles de compétition, il faut un grand nombre de bénévoles que la plupart de nos associations, de taille modeste, ont de plus en plus de mal à « recruter ».

A ces raisons d'ordre organisationnel, nous rencontrons d'autres difficultés, il suffit pour cela de tendre l'oreille :

- ✓ Les twirlers supportent mal les amplitudes horaires qui sont imposées. Nous pouvons citer à titre d'exemple à Bourg-en-Bresse cette année 7h à 20h30 !
- ✓ Que dire des juges qui sont sollicités pendant plus de 12 heures avec 3 pauses !
- ✓ Et donc un état de forme et de jugement qui peuvent évoluer tout au long de la journée.

La raison de cette situation, vous l'avez compris, est le nombre grandissant de twirlers sélectionnés pour le championnat national. Quelques chiffres :

- ✓ 492 twirlers engagés à Beaune en 2013. 646 à Méziat-Bourg en Bresse en 2018, soit une augmentation de plus de 30% des effectifs sélectionnés en 5 ans, alors qu'entre temps les conditions de sélection ont été durcies.
- ✓ Cette augmentation n'est pas la conséquence de l'évolution de nos effectifs puisqu'ils ont malheureusement baissé de 7% sur la même période.
- ✓ En finalité c'est plus de 70% des twirlers participant aux championnats régionaux qui peuvent participer au championnat national. Ce sont des chiffres inédits, qui n'existent qu'au sein du twirling FSCF.
- ✓ La Coupe Nationale créée en partie pour désengorger le championnat national individuel n'a pas eu les effets escomptés.

Il est donc urgent de prendre des dispositions afin de rendre le championnat national individuel vivable. Ne pas le faire serait une faute grave.

Après avoir étudié plusieurs possibilités, la commission nationale a décidé de modifier les conditions de sélection.

LETTRE INFO TWIRLING

10 septembre 2018

Pour le championnat national individuel

- ✓ Avoir obtenu au championnat régional une note technique supérieure ou égale à 6,000 la pénalité chutes ayant été déduite de la note technique, et une note totale supérieure ou égale à 12,00 (sans changement).
- ✓ **Pour les catégories Honneur Filles (Benjamin, Minime, Cadet, Junior) être classé dans la première moitié de la catégorie ou du groupe de la catégorie, le chiffre obtenu étant arrondi par excès.**
Exemple 13 BH donnent droit à 7 BH sélectionnables, sous réserve d'avoir les notes minimum ci-dessus.
- ✓ **Pour les catégories Junior Excellence Filles (1 et 2) et Excellence Supérieur Filles (Junior et Sénior), être classé dans les 3 premiers quarts de la catégorie ou du groupe de la catégorie, le chiffre obtenu étant arrondi par excès.**
Exemple 15 JE donnent droit à 12 JE sélectionnables, sous réserve d'avoir les notes minimum ci-dessus.
- ✓ Il n'y a pas de quota pour les autres catégories filles et pour toutes les catégories garçons.

La coupe nationale

Pour les catégories fédérales :

- ✓ **Pour les catégories Honneur Filles et Garçons (Benjamin, Minime, Cadet & Junior) avoir obtenu une note technique supérieure ou égale à 6,000, la pénalité chutes ayant été déduite de la note technique, et une note totale supérieure ou égale à 12,00.**
Il s'agit donc des twirlers ayant obtenu les notes minimales ci-dessus qui ne sont pas classées dans la première moitié du classement de leur région.
- ✓ Pour les autres catégories, une note technique supérieure ou égale à 5,500, la pénalité chutes ayant été déduite de la note technique, et une note totale supérieure ou égale à 11,00 (sans changement).

Pour les catégories promotion (**y compris poussin**) :

- ✓ Avoir obtenu au championnat servant de sélection une note technique supérieure ou égale à 6,500, la pénalité chutes ayant été déduite de la note technique et une note totale supérieure ou égale à 13,00 (sans changement).
- ✓ **Etre classé dans la première moitié de la catégorie ou du groupe de la catégorie, le chiffre obtenu étant arrondi par excès.**
Exemple 19 BP donnent droit à 10 BP sélectionnables, sous réserve d'avoir les notes minimum ci-dessus.

Nous comptons sur la compréhension de chacun tout en continuant de réfléchir sur des évolutions qui puissent satisfaire le plus grand nombre.

Yves LAMBERT
Responsable national CNTw